

Eurodisney: suicide d'un salarié le jour de sa reprise de travail

(AFP) —

31 03 2010

MEAUX — Un chef de cuisine d'Eurodisney à Marne-la-Vallée, près de Paris, s'est suicidé vendredi dernier à son domicile le jour où il devait reprendre son travail après un arrêt maladie, a-t-on appris mercredi de sources syndicales.

Le syndicat FO d'Eurodisney estime que le suicide de ce chef cuisinier, âgé d'une quarantaine d'années et en arrêt maladie suivi de vacances, est lié à ses conditions de travail, ce que refusent d'établir pour l'instant d'autres syndicats ainsi que la direction du complexe de loisirs.

Le 21 février, un autre salarié d'Eurodisney, âgé de 30 ans, demi-chef de partie, embauché en 2004 et qui revenait d'un arrêt maladie ayant débuté en mai 2009, s'était suicidé à la gare d'Esbly (Seine-et-Marne). FO avait également établi un lien entre ce suicide et ses conditions de travail "humiliantes".

"D'après les éléments que nous avons eus, ce chef de cuisine était sous pression à cause des chiffres et des résultats demandés et du manque d'effectifs. Il ne voulait plus travailler dans ces conditions et avait tenté de négocier son départ", a affirmé à l'AFP Guy-Bruno M'Boe, délégué syndical FO.

Dans un communiqué FO a déploré "de nouveau les conditions de travail et la pression exercée sur les salariés au sein de l'entreprise".

"Dans ce contexte difficile, le syndicat FO d'Eurodisney demande une véritable expertise sur la santé au travail, un nécessaire dialogue social et une meilleure écoute des salariés", poursuit le communiqué.

Mercredi, la direction a réuni sur place les syndicats, à l'exception de FO qui a refusé de venir, après l'annonce de ce suicide.

"Nous avons la volonté de donner une information claire et de dialoguer avec les syndicats", a expliqué à l'AFP la direction qui n'a pas souhaité être citée, avant d'indiquer qu'"il n'y avait aucun problème particulier avec ce salarié" et de dénoncer "toute tentative faite pour instrumentaliser ce drame".

Ce salarié, a expliqué la direction à l'AFP, "a évolué dans l'entreprise depuis plus de 10 ans" et "faisait l'unanimité auprès de ses collègues et de sa hiérarchie". Il était en "congé maladie, suivi de vacances et devait reprendre le travail vendredi", jour de son suicide.

Un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) se tiendra mercredi de la semaine prochaine pour faire le point sur cette affaire, a précisé la direction.

La déléguée CFTC d'EuroDisney, Mary Lyn Lesueur, interrogé par l'AFP, a rappelé que son syndicat n'avait "pas établi de lien entre ce suicide et les conditions de travail" pour cet homme, qui "avait de graves problèmes personnels". "Mais il est certain qu'il y a un vrai problème de management à Disney", a-t-elle insisté.

Contactés par l'AFP, des délégués de l'Unsa et de la CFDT ont souhaité "ne pas faire d'amalgame" au sujet de ce drame.

Le 20 février, un autre salarié âgé de 22 ans, avait menacé de se suicider dans le parc d'attractions après l'annonce de son licenciement.

Copyright © 2010 AFP. Tous droits réservés.